



FICHE DE RENSEIGNEMENTS A L'USAGE DU CLUB
Aucune inscription ne sera validée sans le présent document complété et signé

NOM-PRÉNOM :

Équipe : N° maillot :

N° Licence : Renouvellement Création Mutation

Date de naissance :/...../..... Taille : Nationalité : Masc Fem

Adresse :

Code postal : Ville :

Coordonnées téléphoniques :

Domicile : Portable du père :

Portable de l'adhérent : Portable de la mère :

Adresse(s) électronique(s) * : EN MAJUSCULES

De l'adhérent :

Du père :

De la mère :

* Conformément à la loi « Informatique et Libertés », ces informations n'ont pas de caractère obligatoire. Elles peuvent être modifiées ou supprimées, partiellement ou totalement, sur simple demande. Toutefois, elles sont uniquement utilisées pour vous informer de votre actualité sportive.

Signature de l'adhérent(e)**

** Pour les adhérents majeurs : j'autorise la diffusion de photographies sur lesquelles j'apparais lors des activités du club et ce, sur les différents supports de communication de l'US Cagnes Volley-Ball.

Liste des documents à fournir
Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site cagnesvolley.com onglet "documents d'inscription"
La présente fiche d'inscription dûment remplie incluant l'autorisation parentale pour les mineurs
Le formulaire de demande de licence à la FFVB
Le règlement de la cotisation par virement, chèque(s), CB via le site Helloasso espèces, coupons sport ou chèques ANCV
1 PHOTO EPAULE/TETE AU FORMAT JPEG ou PDF (par email en précisant le nom en objet)
NOUVEL ADHÉRENT : La photocopie de la pièce d'identité recto-verso

AUTORISATION PARENTALE (pour les adhérents mineurs)

Je soussigné(e),(nom, prénom, du parent) agissant en qualité de père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles) :

autorise la diffusion de photographies de mon enfant prises lors des activités du club sur les différents supports de l'US Cagnes Volley-Ball.

autorise que mon enfant soit transporté par les moyens de locomotion que le club jugera opportuns pour se rendre sur les lieux de pratique.

autorise les entraîneurs, dirigeants ou bénévoles du club à faire appel aux services médicaux d'urgences en cas de blessures ou le malaise de mon enfant.

accepte, ainsi que mon enfant mineur, l'ensemble des points du règlement intérieur du club.

